

COMMUNIQUE de PRESSE 24 FEVRIER 2016
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**« TOUS LES ÉLÈVES DE 3ÈME DES BOUCHES-DU-RHÔNE
VIENDRONT VISITER LE CAMP DES MILLES »**

**Visite de Madame Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
entourée de 150 collégiens du Département au Site-mémorial du Camp des Milles**

Ce 24 février était un jour particulier pour 5 classes de 3ème des collèges d'Aix-en-Provence (Arc de Meyran), de Châteauneuf les Martigues (Les Amandeirets), de Luynes (Sylvie Germain) et de Marseille (Grande Bastide et Roy d'Espagne). En présence de Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, et d'Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, ces élèves ont pu découvrir le Site-mémorial du Camp des Milles, haut lieu d'histoire et de mémoire d'où partirent à l'été 1942, plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs vers Auschwitz où ils furent assassinés à leur arrivée. **A travers l'histoire de ce lieu, cette matinée favorisa les temps de transmission et d'échanges où tous ces jeunes purent s'exprimer et découvrir jusqu'où les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et la xénophobie ont pu mener par le passé, et peuvent encore mener aujourd'hui, mais aussi découvrir les capacités de chacun pour résister à cette haine de l'Autre.**

A l'issue de cette visite, Martine Vassal insista sur l'importance de ce haut-lieu de mémoire et sur le soutien du Conseil Départemental en charge des collèges. Elle annonça ainsi devant les élèves que « tous les élèves de 3^{ème} du Département viendraient visiter le Camp des Milles ». Répondant à une question d'un jeune et faisant référence au passé tragique du lieu, la Présidente a rappelé que si le Département organisait ce type de visite dans les collèges « c'est justement pour que ce genre de chose ne se reproduise pas, en comprenant pourquoi et comment elles sont arrivées ».

En remerciant la Présidente pour le renforcement et l'approfondissement des relations entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, Alain Chouraqui, rappela l'engagement continu de cette collectivité afin de faire de ce lieu, un lieu de mémoire et d'éducation incontournable pour les jeunes générations : « Nous avons toujours tourné notre action vers les jeunes, qui portent l'avenir du pays, qui portent l'avenir de l'humanité et de l'humain tout simplement. [...] afin d'apprendre du passé pour en tenir compte aujourd'hui et empêcher les dérives extrémistes ».

L'annonce de la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône participe ainsi à la mobilisation de toutes les collectivités concernées vers l'éducation citoyenne de la jeunesse dont une partie est aujourd'hui tentée par divers extrémismes identitaires.

Martine Vassal était accompagnée d'Albert Barbouth, fils de déporté et enfant caché ainsi que de Danièle Brunet, Valérie Guarino et Jean-Marc Perrin, respectivement conseillers départementaux délégués à la Jeunesse, aux Collèges et au Patrimoine et bâtiments du Conseil Départemental.

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

www.campdesmilles.org

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.